



Conférence romande des enfants 2022

Des recommandations fortes et inspirantes

Conférence organisée par Terre des hommes Suisse
et le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse



Genève,
ville sociale et solidaire

www.geneve.ch





Les enfants sont les actrices et les acteurs du monde d'aujourd'hui et de demain!

La Ville de Genève a accueilli pour la troisième année consécutive la Conférence romande des enfants, organisée par Terre des hommes Suisse et le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse. Cet événement est centré sur la participation active des enfants, telle qu'elle est promue dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Les enfants ont préparé cette rencontre et formulé des propositions. Je suis toujours frappée par leur empathie, leur courage et leur ouverture. Les recommandations qu'ils ont émises, centrées sur les notions d'égalité et non-discrimination, de protection et de participation doivent nous faire réfléchir sur les prestations proposées par les différents échelons politiques. A leur façon, et toujours de manière sensible, les enfants ont présenté leurs idées et tenté de trouver des solutions à des problématiques majeures.

L'environnement et la place des enfants dans la Ville ont beaucoup évolué. Il m'apparaît toujours plus essentiel de les écouter, de les impliquer dans les décisions qui les concernent, de les accompagner dans leurs démarches, de répondre de manière adaptée à leurs besoins, afin de construire, une Cité agréable à vivre pour toutes et tous.

Un moment aussi fort que cette Conférence romande doit servir de modèle et de tremplin afin que la prise en considération et la participation des enfants ne restent pas l'exception mais deviennent la norme.

Cette journée nous rappelle que les enfants sont les citoyennes et citoyens de demain et les actrices et acteurs du monde d'aujourd'hui!

Christina Kitsos

Conseillère administrative



Préparation et échanges

C'est la troisième année consécutive que la Ville de Genève a eu le plaisir d'accueillir, le 20 novembre 2022, la nouvelle Conférence romande des enfants organisée par Terre des hommes Suisse et le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse.

Après trois jours de discussions et de jeux sur leurs droits, 46 enfants de 10 à 12 ans, des cantons de Genève, Valais et Vaud, ont formulé des recommandations sur l'égalité et la non-discrimination, la protection spéciale pour les enfants réfugiés, la protection au sens large et sur la participation. Ces recommandations ont été partagées avec plusieurs personnalités: Christina Kitsos, Conseillère administrative en charge de la Cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, Lisa Mazzone, Conseillère aux Etats, Vassilis Venizelos, Chef du département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité du canton de Vaud et Philipp Jaffé, membre du Comité de l'ONU pour les droits de l'enfant.

En 2021, les enfants avaient exprimé leurs préoccupations et posé de nombreuses questions sur les réseaux sociaux et les moteurs de recherche, notamment. Leurs inquiétudes concernaient la sécurité des données et le fait qu'internet n'est pas adapté aux besoins des enfants.

A cet égard, il est intéressant de noter que le Département de la cohésion sociale et de la solidarité va lancer une campagne de sensibilisation à un usage raisonné des écrans, en collaboration avec Action Innocence.



Recommandations sérieuses

À l'issue de cette Conférence, 12 recommandations ont été formulées par les enfants et transmises aux adultes et aux autorités présentes.

Egalité et non-discrimination :

- Ecouter systématiquement et de manière anonyme les enfants victimes de discrimination à cause de leur religion.
- Mettre toutes les religions en évidence à l'école pour que tout le monde puisse mieux les comprendre.
- Régler les problèmes liés aux stéréotypes de genre et les personnes transgenres, leur permettre de se défendre et trouver des solutions.

Protection spéciale :

- Construire des centres de soins gratuits pour que tous les enfants – réfugié.e.s ou/et dans le besoin – puissent se faire soigner.
- Mettre en place des moments «échanges-aide» entre les enfants réfugiés et les enfants des classes d'école pour apprendre à se connaître.
- Visite d'un.e intervenant.e extérieur.e une fois par semaine dans les classes d'enfants âgés de 8 à 12 ans pour leur apprendre la langue des signes.

Protection :

- Permettre aux enfants de donner leurs avis aux responsables des activités extra-scolaires sur les horaires et la durée des activités pour les adapter à leurs besoins.
- Réaliser des ateliers de cuisine avec des menus choisis par les enfants.
- Participer à des cours de sensibilisation pour les enfants et les enseignant.e.s sur l'égalité de genre.

Participation :

- Accompagner les parents ayant été victimes de violences afin qu'ils puissent sensibiliser les enfants à la question de la maltraitance.
- Proposer un lieu où les enfants harcelé.e.s ou harceleurs.euse.s peuvent demander de l'aide à des spécialistes de la santé.
- Créer une application pour que les enfants se sentent en sécurité sur les réseaux sociaux qui ne sont pas adaptés à leur âge.

Renseignements

Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
022 418 49 00